



## **POUVOIR**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Si vous êtes membre, à jour de votre cotisation, pour l'année 2019 et que vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, vous avez la possibilité d'établir un pouvoir. Celui-ci permet à une personne de votre choix, membre de l'association, de vous représenter.

Merci de transmettre votre pouvoir à :

- > Les Ecosolies – 8 rue Saint Domingue – 44200 NANTES
- > Ou par email à [elise.biard@ecossolies.fr](mailto:elise.biard@ecossolies.fr)
- > Ou faites le remettre par votre mandataire directement à l'AG



#### **POUVOIR POUR REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Je soussigné(e)

(nom, prénom ou structure)

agissant en qualité de membre de l'association « Les Ecosolies »  
constitue pour mon mandataire

Philippe LA FORGE, président des Ecosolies

auquel je donne pouvoir à l'effet de me représenter à **l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire** convoquées **le 13 juin 2019** à Nantes.

En conséquence, j'autorise mon mandataire à assister à ces deux assemblées, signer la feuille de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et plus généralement prendre toutes décisions en mon nom en ce lieu au cours desdites assemblées générales.

BON POUR POUVOIR

Fait à ....., le .....

*signature ou tampon de la structure*